



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, **s'est réuni** en la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne**, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 30 MARS 2017 à 18h00

Date de convocation : 24 mars 2017

Délibération
N°C2017-53

Membres en exercice :	79
Votants :	75
Suffrages exprimés :	-
Pour :	-
Contre :	-
Abstention :	-

SECRETAIRE DE SEANCE : Edouard ROCHER

PRESENTS : Sylvie ALAUX, Didier ALDEBERT, Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Xavier BELART, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Jacques BLAYA, Catherine BOSSIS, Claude CODORNIOU, Didier CODORNIOU, Georges COMBES, Robert DEJEAN, Christine DELRIEU, Bernard DEVIC, Christian DURAND, Viviane DURAND, Jean-Paul FAURAN, Serge FUSTER, Marie-Noëlle GARBAY, Janine GROSBARD ST-LOUP, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Bertrand MALQUIER, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Sandrine MONTAGNE, Didier MOULY, Carmen MOUTOT, Caroline OLIVAS-GUISSET, Jean-Marie ORRIT, Alain PEREA, Jacques POCIELLO, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Edouard ROCHER, Gérard SCHIVARDI, Jeanne-Maryse SEGUI, Guy SIE, Zora TEGGOUR, Marie-Christine THERON-CHET, Marcel TUBAU, Magali VERGNES.

EXCUSES : Alain BOUTON, Roger BRUNEL, Jean-Paul CESAR, Jean-Marc PEREA.

EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

D.MOULY à partir de la délibération N°2017-56

G.SCHIVARDI à partir de la délibération 2017-67

G.CRIBAILLET à partir de la délibération 2017-67

G.SIÉ de la délibération 2017-68 à la 2017-71

M.CADENA de la délibération 2017-68 à la 2017-71

EXCUSES AVEC PROCURATION : Y.ABED, C.BOUISSET, D.BOUSQUET, M.CADENA, G.CRIBAILLET, A.FABRE, C.GOUIRY, I.HERPE, T.LAMY, C.LAPALU, G.LAUR, O.LE BERRE, D.MARTIN-LAVAL, E.MELLET, J-M.MONIER, M.ORTIZ, J.PAIRO, E.PARRA, G.PAVAN, E.PENET, M.PY, E.ROUFFIA, N.SAINTE CLUQUE, H.SANDRAGNE, C.SORIANO, A.VICO.

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :

Y.BASTIE à partir de la délibération N°2017-63

D.CODORNIOU à partir de la délibération N°2017-52

J-L.RIVEL à partir de la délibération N°2017-59

Nomenclature Etat : FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA F.P.T.

OBJET : MUTUALISATION - **COMMUNICATION du rapport sur l'état d'avancement** du schéma de mutualisation

Lors de sa séance du 29 septembre 2015, le Conseil Communautaire prenait connaissance d'un premier rapport sur la mutualisation des services qui dressait principalement un état des lieux des pratiques de coopération existantes entre le Grand Narbonne et ses communes membres.

En 2016, le Grand Narbonne et les communes du territoire ont donné une nouvelle impulsion à la dynamique de mutualisation. La nomination d'un élu référent et d'une commission désignée ont conféré au projet une consistance institutionnelle.

L'organisation du processus décisionnel et notamment l'important travail mené avec le COTEC des DGS, a permis le développement d'une culture de la collaboration, du dialogue et de l'échange.

Par l'adoption d'une Charte les élus ont donné une nouvelle ambition à la démarche de mutualisation, destinée à renforcer l'intégration intercommunale, tout en garantissant aux communes de conserver leur identité territoriale et un rôle d'acteurs à part entière.

Le rapport annexé rend compte du travail accompli en 2016, qui se poursuivra et s'approfondira en 2017.

Vu l'article L. 5211-39-1 du CGCT qui prévoit que « *lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant* »,

Vu l'avis de la Commission 1 du 28 février 2017,

Vu le rapport intitulé « Communication sur l'avancement du schéma de mutualisation – Mars 2017 » joint à la convocation du Conseil Communautaire pour la séance du 30 mars 2017

Le Conseil décide :

- de prendre acte de la communication, lors du Conseil Communautaire du 30 mars 2017, du rapport relatif à l'avancement du schéma de mutualisation.

Pièce(s) jointe(s) à la délibération :

- Rapport sur l'état d'avancement du schéma de mutualisation - mars 2017

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 14/4/2017
et de sa publication
le : 19/4/2017

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

